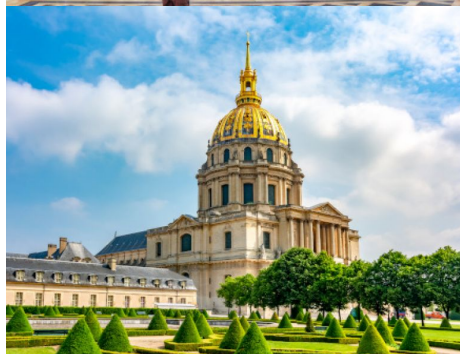


CULTURE

VILLES



PARTEZ DE VOTRE VILLE

Les ramassages se feront en plusieurs circuits avant regroupement.

Armentières, Béthune, Bruay la Buissonnière, Croix, Cysoing, Faches-Thumesnil, Fournes-en-Weppes, La Bassée, La Chapelle-d'Armentières, La Madeleine, Lannoy, Lens, Liévin, Lille centre, Lomme, Loos, Marcq-en-Baroeul, Pérenchies, Quesnoy-sur-Deûle, Roncq, Roubaix, Saint-André-lez-Lille, Tourcoing, Villeneuve-d'Ascq, Wattrelos, Wingles

notcar

Infos & réservation sur notre site

www.notcar.fr

ou au

03 20 37 93 93

PARIS – VISITE DES INVALIDES

Découvrez Paris, capitale emblématique de la France, où histoire, culture et art de vivre se rencontrent à chaque coin de rue. De ses grands boulevards à ses quartiers historiques, la Ville Lumière séduit par son patrimoine exceptionnel, ses monuments incontournables et son atmosphère unique. Au cœur de la capitale, découvrez l'Hôtel des Invalides, remarquable ensemble architectural reconnaissable à son imposant dôme doré. Construit sous Louis XIV, ce lieu chargé d'histoire abrite aujourd'hui notamment le musée de l'Armée ainsi que le célèbre tombeau de Napoléon Ier. Entre collections, souvenirs militaires et architecture majestueuse, la visite permet de plonger au cœur de plusieurs siècles d'histoire de France. Entre patrimoine, culture et charme parisien, cette escapade vous invite à redécouvrir la capitale sous un nouveau regard.

PROGRAMME

Regroupement des voyageurs à Villeneuve d'Ascq à **07h30** après ramassages

Vers 10h45 Arrivée à Paris

11h00 Visite guidée des Invalides (1h30)

Puis déjeuner libre et après-midi libre

18h00 Reprise à Cours la Reine et départ vers notre région

DATES DE DÉPART ET TARIFS

État au 05/09/26

Départ 23/01/2027

Retour 23/01/2027

Adulte 109€ / Enfant 0-2 ans 55€ / Enfant 3-17 ans 109€

INCLUS

- le transport en autocar de grand tourisme
- la visite guidée des Invalides
- l'assurance assistance rapatriement
- l'accompagnement pendant le voyage

NON INCLUS

- la garantie annulation optionnelle : +5€/personne
- les repas
- les dépenses personnelles